



Ces liens ont mené à des activités axées sur la sécurité humaine, la lutte contre la traite, la coopération régionale et la sécurité globale en Asie centrale ainsi que sur l'applicabilité des mesures de confiance et de sécurité (MDCS) de l'OSCE en Asie du Nord-Est, poudrière potentielle bordant l'espace de l'OSCE.

Le Japon est devenu le premier partenaire asiatique pour la coopération de l'OSCE en 1992 et a contribué

aux travaux de l'Organisation en détachant du personnel pour les missions de l'OSCE et en finançant un certain nombre de projets de terrain.

Deux ans plus tard, en 1994, la Corée du Sud devenait partenaire et détache depuis des experts auprès de l'OSCE. L'Organisation a gardé un œil sur l'évolution de la situation en Corée du Nord, comme le reflète la déclaration du Président en exercice au début du mois d'octobre condamnant l'essai nucléaire annoncé par ce pays en tant que sérieuse menace à la stabilité régionale et mondiale. « La coopération et le dialogue mènent à la sécurité globale, pas la dissuasion nucléaire ni les armées aux effectifs accrus », a dit le Ministre belge des affaires étrangères, Karel De Gucht.

L'arrivée de la Thaïlande en tant qu'État partenaire en 2000 a permis d'intensifier le dialogue avec les partenaires asiatiques dans la dimension humaine, en particulier en ce qui concerne la traite des êtres humains, et de favoriser des relations plus étroites avec le Forum régional de l'ANASE.

Au mois d'octobre, un membre de la famille royale thaïlandaise, Son Altesse Royale la Princesse Bajrakitiyabha, qui occupe les fonctions de procureur, était à la tête d'une délégation thaïlandaise venue à Vienne pour un atelier intitulé « Prévention du terrorisme : lutte contre l'incitation et les activités terroristes connexes », organisé conjointement par l'OSCE et le Conseil de l'Europe.

Peu après que l'Afghanistan a été accueilli comme partenaire en 2003, l'OSCE a envoyé une équipe d'appui pour les élections afin d'aider le pays dans le cadre de ses élections présidentielles en octobre 2004 et des élections législatives et au Conseil provincial de septembre 2005.

Le plus récent partenaire asiatique, la

# L'OSCE et ses partenaires asiatiques

## Une rencontre des volontés

**PAR FABRIZIO SCARPA**

**A**u début des années 1990, alors que l'Organisation évoluait vers une structure plus formelle et se préoccupait de plus en plus des nouvelles menaces pour la sécurité qui émergeaient après la fin de la guerre froide, la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), et par la suite l'OSCE, ont commencé à établir un dialogue avec l'Asie.

Cet échange était inspiré par le principe du processus d'Helsinki selon lequel la sécurité de l'Europe dépendait de celle des régions adjacentes et était liée au contexte plus large de la sécurité mondiale.

Deux principes sous-tendent la relation des États participants avec leurs cinq partenaires asiatiques : le désir de l'OSCE de partager son expérience et le souhait des partenaires d'en profiter, et les avantages mutuels à retirer de la contribution des partenaires asiatiques aux objectifs de l'OSCE. Plus important, tous les cinq soutiennent pleinement les valeurs et les engagements de l'OSCE et ont pris des mesures significatives pour leur mise en œuvre volontaire.

Ce dialogue asiatique est devenu une partie intégrante des travaux de l'OSCE et un complément à la relation de longue date entre l'OSCE et la Méditerranée. [Le partenariat de l'OSCE avec l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Maroc et la Tunisie sera abordé dans le *Magazine de l'OSCE* en 2007.]

De gauche à droite :  
les ambassadeurs  
Kim Sung-hwan de la  
République de Corée, Zia  
Uddin Nezam d'Afghanistan,  
Itaru Umezu du Japon,  
Luvsandagva Enkhtaivan  
de Mongolie et Adisak  
Panupong de Thaïlande  
Photo : OSCE/Mikhail  
Evstafiev

Mongolie, a rejoint l'Organisation en 2004 et a, depuis, envoyé deux femmes agents de police à un atelier sur la police de proximité au Kirghizistan, qui a eu lieu en octobre dernier. En octobre également, Marc Perrin de Brichambaut était le premier Secrétaire général de l'OSCE à visiter la Mongolie.

Le dialogue de l'OSCE avec les partenaires asiatiques se poursuit principalement par le biais d'un groupe de contact asiatique informel et d'une conférence de l'OSCE organisée annuellement en Asie. Les pays sont régulièrement invités à participer aux séances du Conseil permanent et du Forum pour la coopération en matière de sécurité. Ils prennent également part aux réunions annuelles du Conseil ministériel, aux réunions ordinaires sur la mise en œuvre et d'examen, au Forum économique et aux principales réunions de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE.

Des ateliers se sont déroulés à Séoul en 2003 et à Bangkok en 2005 ; une réunion informelle sur le terrorisme, à laquelle participaient les partenaires méditerranéens, a eu lieu au cours de la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité en 2005, et une autre réunion informelle sur la sécurité humaine s'est tenue au cours de la Réunion de 2006 sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine, à Varsovie.

Les partenaires ont également fourni des observateurs électoraux au Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme.

Plus récemment, les partenaires asiatiques ont pris part au mois d'octobre à un exercice de simulation sur les mesures de confiance et de sécurité organisé en Slovénie, au cours duquel ils ont pu jouer le rôle d'une équipe d'évaluation et acquérir une expérience directe du renforcement efficace de la confiance, de l'identification des risques et du dialogue en matière de sécurité.

Résumant la relation de l'OSCE avec ses partenaires asiatiques, le Secrétaire général Marc Perrin de Brichambaut a récemment déclaré : « D'une façon ou d'une autre, les préoccupations sécuritaires de nos partenaires asiatiques et celles des États participants de l'OSCE convergent, en particulier dans les régions où nos frontières se rencontrent. »

**Fabrizio Scarpa est administrateur principal chargé de la coopération extérieure et point de contact du Secrétariat pour les relations avec les partenaires de l'OSCE pour la coopération.**



Ljubljana, simulation MDCS, 17 octobre 2006. Un membre de la 1<sup>ère</sup> brigade des forces armées slovènes et le Colonel Eiju Uchida, Attaché de défense de la délégation japonaise, ont un échange de vues sur le matériel de télécommunication.

## *Japon, partenaire pour la coopération depuis 1992*

La participation de longue date du Japon à l'OSCE découle de notre ferme conviction que sa mission est importante. Les valeurs fondamentales de l'OSCE — la démocratie, les droits de l'homme, et l'état de droit — sont également celles du Japon.

En sa qualité de partenaire asiatique pour la coopération, le Japon participe depuis de nombreuses années à toute une série d'activités de l'OSCE. Il a échangé ses connaissances et son expérience avec l'OSCE en envoyant ses experts et ses représentants dans des opérations de terrain et participer à des missions d'observation des élections, ainsi qu'en fournissant une assistance financière à des séminaires et autres activités.

Des participants japonais ont, par exemple, fait un exposé au Forum économique de l'OSCE et assisté à un atelier d'experts sur la sécurité des transports urbains, qui ont tout deux eu lieu à Vienne, respectivement en janvier et en mai de cette année. Actuellement, un certain nombre de Japonais font partie du personnel de la Mission de l'OSCE au Kosovo et de la Mission de contrôle à Skopje chargée d'éviter le débordement du conflit (voir page xx).

Le Japon estime que les partenaires asiatiques peuvent tirer parti de l'expérience de l'OSCE pour orienter leur propre dialogue intrarégional de sécurité et intensifier la coopération. Des contacts constructifs entre l'OSCE et le Forum régional de l'ANASE sont de la plus haute importance. Les États participants de l'OSCE pourraient également approfondir leur compréhension de l'environnement de sécurité asiatique, qui diffère sensiblement de l'environnement de sécurité européen, beaucoup d'instabilité subsistant dans la région.

Nous espérons continuer à offrir de telles occasions, en coopérant avec les pays partenaires en Asie, comme nous l'avons fait en marge de la Conférence OSCE-Japon en mars 2004.

Le Japon apprécie aussi grandement le travail de l'OSCE fondé sur le concept de la sécurité globale qui englobe non seulement les aspects politico-militaires de la sécurité, mais également ceux de la dimension humaine ainsi que de l'économie et de l'environnement.

A notre avis, la sécurité globale se superpose au concept de sécurité humaine, auquel nous accordons beaucoup d'importance. Le Japon considère que l'incorporation du concept de sécurité humaine dans les activités de l'OSCE est utile pour obtenir la coopération d'autres pays et d'autres institutions internationales. Dans le but de promouvoir ce concept dans l'espace de l'OSCE, le Japon, avec d'autres partenaires asiatiques, a organisé, dans le cadre de la Réunion annuelle sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine tenue à Varsovie en octobre dernier, une activité parallèle sur la sécurité humaine.

La coopération entre le Japon et l'OSCE a été bénéfique de part et d'autre. Nous comptons qu'elle se poursuivra à l'avenir et que chaque année nous rapprochera de nos objectifs communs.

*L'Ambassadeur du Japon, Itaru Umezu*

## Thaïlande, partenaire de l'OSCE depuis 2000

La Thaïlande est actuellement le seul partenaire de l'OSCE pour la coopération qui est également membre de l'ANASE. En prenant part à des activités spécifiques et à diverses conférences constructives de l'OSCE, nous cherchons à acquérir des connaissances et de l'expérience concernant les processus politiques et sécuritaires en Europe. Notre objectif est de les adapter et de les appliquer pour renforcer la coopération dans le cadre de nos propres mécanismes régionaux.

La Thaïlande en apprend également davantage sur les questions de sécurité — aussi bien traditionnelles que nouvelles — en constante évolution qui préoccupent la communauté de l'OSCE. La Thaïlande estime que la participation d'autres membres de l'ANASE ainsi que d'autres pays asiatiques à l'OSCE introduira une diversité d'opinions et d'identités dans l'Organisation, élargira la portée de sa coopération et renforcera sa capacité à relever les défis complexes et transdimensionnels de la mondialisation.

La Thaïlande est fière d'être un actif partenaire asiatique pour la coopération, en

Vienne, le 20 octobre 2006. Le Secrétaire général de l'OSCE, Marc Perrin de Brichambaut, accueille son Altesse Royale, la Princesse Bajrakitiyabha de Thaïlande à l'occasion de sa participation à un atelier de l'OSCE et du Conseil de l'Europe sur la prévention du terrorisme.

particulier dans le domaine des questions liées à la sécurité humaine. Nous accordons un degré élevé de priorité, à l'échelle nationale, à l'amélioration du bien-être de la population, à la prévention du crime transnational organisé et à la lutte contre ce dernier, en particulier la traite des êtres humains et le trafic de drogues illicites. Ces formes de criminalité menacent la communauté internationale tout entière et nécessitent des efforts concertés, à la fois aux niveaux régional et mondial, pour aboutir à des solutions viables et durables.

Nous avons co-organisé les manifestations internationales ci-après au cours desquelles ont été examinées des questions liées à la sécurité humaine : la Conférence OSCE-Thaïlande sur la dimension humaine de la sécurité (2002), la Conférence thaïlandaise sur la mise en commun d'expériences dans la lutte contre la traite des êtres humains (2005), et la Conférence OSCE-Thaïlande sur les défis à la sécurité mondiale (2006).

Des propositions ont été avancées pour



renforcer la coopération entre l'OSCE et le Forum régional de l'ANASE dans le but d'apporter une valeur ajoutée et sur la base de leurs principes fondamentaux communs. Lancé en 1994, le Forum régional de l'ANASE s'est fixé pour objectif d'être une enceinte efficace de consultation pour promouvoir un dialogue ouvert sur la coopération politique et sécuritaire dans la région Asie-Pacifique.

Malheureusement, peu de progrès ont été accomplis en raison de la réticence d'autres membres du Forum régional à faire avancer l'initiative. Cependant, la Thaïlande soutient pleinement l'idée est elle est disposée à servir de passerelle entre les deux organisations.

*L'Ambassadeur Adisak Panupong de Thaïlande*



Ljubljana, le 4 décembre 2005. Le Ministre sud-coréen des affaires étrangères Ban Ki-moon (à gauche), à présent Secrétaire général désigné de l'Organisation des Nations Unies, a déclaré ce qui suit lors de la Réunion du Conseil ministériel de l'OSCE en Slovénie : « c'est pour moi une source de satisfaction particulière de constater les progrès dans nos relations étant donné qu'en ma qualité d'Ambassadeur en Autriche, j'étais à l'origine des efforts visant à organiser la première Conférence OSCE-Corée en 2001. »

## République de Corée, partenaire de l'OSCE depuis 1994

La République de Corée chérit son partenariat de 13 ans avec l'OSCE. Nation toujours divisée et souffrant des vestiges de la guerre froide, mon pays s'est efforcé de tirer des enseignements de la riche expérience acquise par la CSCE/OSCE dans le cadre du processus d'Helsinki au cours de ces trois dernières décennies.

Un mécanisme multilatéral de coopération dans le domaine de la sécurité pour l'Asie du Nord-Est, sur le modèle du mécanisme conçu pour les pays européens d'après la guerre froide doit encore être créé. Même s'il existe un arrangement régional de sécurité dans le cadre du Forum régional de l'ANASE, les pays d'Asie du Nord-Est devraient continuer à renforcer le processus d'engagement réciproque, y compris pour ce qui est des mesures de confiance et de sécurité (MDCS) en tant que première étape vers la stabilité régionale.

Dans sa poursuite de la paix et de la stabilité sur la péninsule coréenne et en Asie du Nord-Est, le Gouvernement coréen s'est activement employé à tirer des enseignements de l'expérience de l'OSCE en participant à des conférences et à des ateliers conjoints.

La Corée a accueilli une première conférence conjointe OSCE-Corée en 2001 et un atelier conjoint OSCE-Corée en 2003, au cours desquels la possibilité d'appliquer l'expérience de l'OSCE dans le domaine des MDCS à l'Asie du Nord-Est a été examinée. Afin de trouver une réponse commune aux menaces émergentes pour la sécurité dans un monde en voie de mondialisation, mon pays a tenu, en 2005, une deuxième conférence conjointe avec l'OSCE axée sur les nouvelles menaces pour la sécurité et sur un nouveau paradigme de la sécurité.

Nous suivons avec beaucoup d'intérêt les efforts en cours à l'OSCE pour résoudre les conflits gelés, évaluer les MDCS, notamment celles figurant dans le Document de Vienne 1999, observer les élections et réformer l'Organisation.

Conscient du rôle crucial de l'observation électorale de l'OSCE pour assurer des élections équitables et démocratiques conformément au Document de Copenhague 1990, mon pays a également participé à certaines des missions d'observation électorale menées avec succès par l'Organisation dans les Balkans occidentaux et en Asie Centrale. Pour cultiver des contacts plus étroits avec l'OSCE, nous avons également détaché des experts coréens auprès de son Secrétariat et d'une mission de terrain.

Lors de la Réunion du Conseil ministériel tenue à Ljubljana en 2005, le Ministre des affaires étrangères d'alors Ban Ki-moon — à présent Secrétaire général désigné de l'Organisation des Nations Unies — a présidé une réunion des partenaires asiatiques visant à renforcer la compréhension réciproque des changements cruciaux survenant à la fois en Europe et en Asie, permettant aux deux régions de relever les défis posés par ces changements. Au nom des partenaires asiatiques, la République de Corée a recommandé au Conseil ministériel des moyens concrets de renforcer la consultation et la coopération entre l'OSCE et ses partenaires asiatiques.

*L'Ambassadeur Kim Sung-hwan de la République de Corée*



L'OSCE a joué un rôle crucial dans les premières élections organisées en Afghanistan depuis des décennies.

OSCE/ALEXANDER NITZSCHE

## Afghanistan, partenaire de l'OSCE depuis 2003

Après quelque trois décennies marquées par des invasions, des conflits majeurs, l'ingérence étrangère, et l'émergence d'Al-Qaïda et des Talibans, l'Afghanistan était réduit en cendres et son économie, ses institutions et son tissu social détruits.

En tant que partenaire asiatique qui partage les valeurs fondamentales de l'OSCE et de ses États participants, l'Afghanistan a pris part à de nombreuses activités de l'OSCE, telles que des ateliers axés sur la gestion des frontières et la sécurité des documents de voyage.

Mon Gouvernement attache la plus grande importance au rôle de l'OSCE à l'appui du processus démocratique en Afghanistan. Les élections présidentielles et législatives ont constitué un élément clé de nos efforts visant à bâtir un avenir démocratique et stable pour nos citoyens. La présence des équipes d'appui de l'OSCE chargées d'observer ces élections a été de la plus haute

importance pour mon pays, et leurs recommandations seront prises en compte en vue d'améliorer les conditions générales pour de futures élections.

L'Accord de Bonn de décembre 2001 a marqué le point de départ de la reconstruction, de la démocratisation et de l'édification de la nation. Cinq ans plus tard, les conditions de vie de mes concitoyens dans le pays se sont certainement améliorées.

Toutefois, la situation générale est toujours loin d'être bonne. Des défis aux multiples facettes nous attendent. Parmi ceux-ci figurent notamment la lutte contre le terrorisme, la production et le trafic de drogues ; des mesures visant à contrer la corruption et les crimes connexes, à assurer la bonne gouvernance à tous les niveaux et à protéger les intérêts de la population ; l'action destinée à améliorer la situation des femmes ; et les travaux visant à reconstruire l'infrastructure du pays, relançant ainsi notre économie.

Le terrorisme n'étant pas exclusivement un problème afghan, mon Gouvernement prône fermement la coopération régionale et l'assistance internationale pour juguler cette menace planétaire.

Le terrorisme va de pair avec un autre fléau majeur : le problème des drogues illicites qui doit être également résolu de manière multilatérale. Nous devons nous attacher à briser les liens entre ces deux phénomènes apparentés que sont le trafic de drogues et le terrorisme.

Des moyens alternatifs de subsistance pour les agriculteurs sont indispensables

pour réduire la production de drogues illicites. L'Afghanistan pourrait faire usage du savoir-faire et de l'assistance technique de l'OSCE, par exemple, pour mettre en place des centres de consultation à l'intention des entrepreneurs ruraux et des agriculteurs.

À cet égard, mon Gouvernement attache une grande valeur à la coopération entre l'OSCE et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. À défaut d'adapter nos efforts à la nature internationale de ces problèmes, ils sont voués à l'échec.

La visite du Président en exercice en Afghanistan en mars de cette année a été grandement appréciée de mon Gouvernement. Nous nous réjouissons également à la perspective d'accueillir le Secrétaire général dans un proche avenir, renforçant ainsi davantage les excellentes relations entre l'OSCE et l'Afghanistan.

Mon pays partage des frontières avec trois États participants de l'OSCE. Nous espérons avoir la possibilité, dans une nouvelle phase de coopération, de participer encore davantage aux activités de l'OSCE dans la région. L'Afghanistan et les États participants de la région ont non seulement en commun des frontières, mais également des intérêts réciproques de sécurité liés notamment à la gestion des frontières et à la lutte contre le trafic d'armes et de drogues. Le soutien actif de l'OSCE pourrait conduire à des améliorations notables dans de nombreux domaines, tels que les contrôles transfrontaliers et la coopération policière.

*L'Ambassadeur Zia Nezam d'Afghanistan*



ERIC GOURLAN

Les efforts de la Mongolie visant à préserver la culture et les traditions nomadiques dans les sociétés modernes ont été accueillis avec satisfaction dans une résolution de l'ONU.

## Mongolie, partenaire de l'OSCE depuis 2004

Selon le concept de politique étrangère de la Mongolie, adopté en 1994, en tant que membre de la communauté mondiale, notre pays doit s'employer à apporter une contribution active à la cause commune du règlement des problèmes régionaux et internationaux pressants.

En Mongolie, nous estimons qu'en devenant partenaire de l'OSCE, nous avons

franchi un pas important dans la réalisation de nos objectifs de politique étrangère et pour assurer notre participation plus étroite à l'édification de la paix et de la sécurité mondiales. En sa qualité de plus grande organisation régionale de sécurité dans le monde, l'OSCE a accumulé une vaste expérience et joue un rôle de premier plan en tant que mécanisme flexible pour relever les nouveaux défis à la sécurité et à la stabilité régionale et internationale.

Nous avons participé à toutes les grandes réunions et conférences de l'Organisation et cela nous a donné une occasion idéale de tirer des enseignements des États participants et des autres partenaires pour la coopération et de partager avec eux des données d'expérience. Les connaissances que nous avons acquises grâce à ces réunions nous aident dans nos efforts visant à procéder aux ajustements nécessaires pour devenir une nation démocratique moderne.

Nous avons exprimé notre souhait d'établir des relations plus dynamiques avec l'OSCE

dans le but de renforcer la capacité de nos organismes chargés de l'application de la loi à lutter contre le crime organisé, de promouvoir la démocratisation par un meilleur respect de l'état de droit, la législation électorale et l'observation des élections, de défendre les droits de l'homme, et de mener à bien des projets communs dans les domaines de la sécurité économique, environnementale et humaine.

En qualité de plus récent partenaire pour la coopération, la Mongolie a grandement apprécié la visite du Secrétaire général Marc Perrin de Brichambaut du 8 au 10 octobre, que nous considérons comme un bon début à ce qui sera, nous l'espérons, une fructueuse relation à long terme. Nous avons trouvé symbolique que la première visite d'un Secrétaire général de l'OSCE dans notre pays ait coïncidé avec le 800<sup>ème</sup> anniversaire de notre grand État mongol, célébrant le fait que nous avons toujours offert un havre à diverses nations, cultures et croyances de l'ensemble du continent eurasiatique.

*L'Ambassadeur Luvsandagva Enkhtaiwan de Mongolie*

# D'Hiroshima à Kumanovo

Un spécialiste japonais du renforcement de la confiance prescrit patience et persévérance



Je ne pouvais guère me douter, lors de ma première visite en ex-Yougoslavie en 1988, que la Fédération allait bientôt commencer à se désintégrer comme un château de cartes, que cela m'inciterait à poursuivre des études sur la paix et les conflits et que je consacrerai en définitive plus d'une décennie de ma vie, jusqu'à présent, à aider la région à panser les plaies de la guerre.

## PAR TAKASHI KOIZUMI

C'était l'été de 1988. Étudiant en droit âgé de 22 ans, originaire d'Hiroshima, je voyageais seul à travers l'Europe. A l'époque, la République fédérale socialiste de Yougoslavie était à peu près le seul pays d'Europe orientale dans lequel « occidentaux » et ressortissants japonais pouvaient se rendre sans avoir à demander un visa.

Après avoir passé la frontière italienne à Trieste, j'ai exploré cinq jours durant la Slovénie, la Croatie et la Serbie. Je me rappelle avoir été frappé par le niveau de vie relativement élevé de la population et par sa chaleur et sa gentillesse à l'égard d'un rare touriste japonais. J'étais également profondément impressionné par la diversité ethnique et culturelle de la région qui contrastait de manière flagrante avec le caractère homogène de la société japonaise.

Avance rapide jusqu'à janvier 2004 : après avoir travaillé pour l'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental

(ATNUSO), suivi d'un bref séjour au Kosovo et de plusieurs années à la Mission de l'OSCE en Croatie, j'ai commencé à travailler en tant que « spécialiste du renforcement de la confiance » à Kumanovo dans l'ex-République yougoslave de Macédoine.

Kumanovo est une ville de plus de 100 000 habitants située à 35 km au nord de Skopje. Dotée d'un effectif de 36 membres du personnel, le Bureau de Kumanovo est l'un des deux postes extérieurs de la Mission de contrôle à Skopje chargée d'éviter le débordement du conflit, l'autre se trouvant à Tetovo.

Ces deux régions où les Albanais de souche sont majoritaires ont été au cœur d'un conflit armé de sept mois qui a éclaté au début de 2001 entre un groupe d'insurgés albanais et les forces de sécurité gouvernementales. Ce fut un triste chapitre dans l'histoire de ce pays magnifique au paysage spectaculaire, au riche tissu multiculturel et aux habitants ouverts et sympathiques.

Je suis désormais responsable de la gestion de l'Unité « renforcement de la confiance » du poste extérieur de Kumanovo où je supervise dix collègues : un Italien, un Allemand, un Autrichien, un Portugais et six membres du personnel recruté sur le plan national, dont cinq Albanais et un Macédonien de souche.

La situation générale de sécurité dans le pays s'est considérablement améliorée depuis

« Pour être un bon spécialiste du renforcement de la confiance, il faut être patient, avoir de bonnes capacités de communication et de médiation, et disposer d'une expérience appropriée au niveau local », explique Takashi Koizumi, photographié ici sur le marché de Kumanovo en compagnie de deux jeunes membres de la communauté Rom.  
Photo : OSCE/Maria Dotsenko

la cessation des hostilités il y a de cela plus de cinq ans grâce à l'aide de l'OSCE et d'autres partenaires internationaux. Toutefois, tandis que la Mission de l'OSCE facilite l'intégration du pays dans les structures euro-atlantiques, les tensions continuent de couvrir au niveau local. C'est là que la contribution de l'Unité de renforcement de la confiance est cruciale. Au sens tout à fait littéral, notre travail consiste à faire en sorte que l'accord de paix — l'Accord-cadre d'Ohrid de 2001 — soit mis en œuvre par des initiatives concrètes sur place.

### **ALERTE PRÉCOCE**

Notre rôle consiste en grande partie à gérer un système d'alerte précoce qui nous permet d'intervenir dans certaines situations avant qu'elles ne dégénèrent en crises. Les spécialistes du renforcement de la confiance se rendent quotidiennement dans les anciennes zones de crise et interagissent avec les représentants politiques locaux, les maires, les chefs des conseils villageois, les chefs de police, les anciens commandants de la guérilla, les dirigeants religieux, les proviseurs d'établissements scolaires et les groupes de jeunes.

Je ne vois guère ce qui pourrait être plus enrichissant, personnellement et professionnellement, que d'être exactement là où les choses se passent, analysant la situation politique et de sécurité sur le terrain et établissant des rapports à ce sujet, jouant un rôle de médiateur entre les parties, et favorisant le dialogue interethnique et la coexistence pacifique par des projets modestes mais tangibles.

Mais cela peut aussi être dur et frustrant. Dans le cadre de nos activités quotidiennes, nous ne voyons pas toujours des changements positifs se produire sous nos yeux. Nos fonctions d'observation et consultatives exigent une bonne dose de patience et de diplomatie. Qu'un progrès, même des plus minimes, nous réjouisse n'a donc rien d'étonnant.

De temps à autre, notre rôle de médiateur nous met dans des situations délicates où nous nous retrouvons coincés entre deux parties. Parfois, nos efforts pour défendre des droits particuliers conduisent les Macédoniens de souche à nous accuser de faire de la « discrimination positive » et de « trop prendre parti » pour les Albanais de souche, qui constituent le groupe ethnique minoritaire le plus important du pays.

Nous recevons également des plaintes des Albanais de souche. J'ai dû un jour me rendre d'urgence dans un de leurs villages à la frontière avec le Kosovo après qu'une opération spéciale de police eût confisqué des armes illégalement possédées par d'anciens chefs de la guérilla. Certains villageois nous ont critiqués pour ne pas avoir protégé leurs droits de l'homme.

Je suis convaincu, toutefois, que nos activités d'observation ont contribué à l'instauration d'une société stable dans notre pays hôte. Ma conviction s'appuie sur un récent rapport du Programme des Nations Unies pour le développement selon lequel les préoccupations dominantes de la population sont passées des questions de sécurité à des questions socio-économiques telles que la pauvreté, la corruption et le chômage, soit les mêmes questions que celles qui préoccupent les citoyens à l'intérieur de l'Union européenne.

### **PARTENAIRES ASIATIQUES**

Des personnes qui n'ont qu'une vague idée de la communauté des États de l'Organisation me demandent souvent comment un Japonais peut travailler dans une Mission de l'OSCE, le Japon n'étant pas un État participant.

Je leur explique que l'OSCE dispose de deux mécanismes pour la coopération extérieure — l'un avec ses partenaires méditerranéens et l'autre avec ses partenaires asiatiques — et que mon pays est devenu, en 1992, le premier partenaire asiatique pour la coopération.

Bien peu de gens savent que le Japon, outre une contribution financière substantielle, a également détaché du personnel dans les missions de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine, en Croatie, et au Kosovo, ainsi que trois autres administrateurs qui m'ont précédé à Skopje. En outre, bon nombre de Japonais ont travaillé pour le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme en qualité d'observateurs des élections.

Au fil des années, les relations entre l'OSCE et ses partenaires asiatiques se sont resserrées. Toutefois, cela doit encore être transformé en un mécanisme global de sécurité et de coopération multilatérale en Asie. La région asiatique est une région aux prises avec un certain nombre d'inquiétants problèmes interethniques et religieux susceptibles de dégénérer en conflits armés internes ou internationaux dévastateurs. Certains commentateurs politiques ont même émis l'hypothèse que l'Indonésie multiethnique pourrait subir un sort similaire à celui de la Yougoslavie dans les années 90.

Un équivalent panasiatique de l'OSCE encouragerait les États à s'engager à œuvrer en faveur de la sécurité régionale en renforçant les processus démocratiques dans des domaines tels que les droits de l'homme, le pluralisme et la liberté des médias. Une enceinte de ce type contribuerait à prévenir l'intensification des menaces nucléaires telles que celles posées récemment par le régime nord-coréen.

Suivre l'exemple de l'OSCE en Asie constitue un défi majeur en raison de divers facteurs. Les cultures et les religions asiatiques diffèrent plus largement que ce n'est le cas en Europe. En outre, certains pays asiatiques, en particulier ceux au régime plus centralisé, considèrent que leurs populations sont mieux loties avec des « droits humains collectifs » et des droits individuels limités.

Néanmoins, la recherche spécialisée sur l'OSCE et ses structures a gagné en popularité parmi les universitaires japonais qui estiment que l'Organisation a un rôle important dans la maîtrise des conflits ethniques dans l'Europe de l'après-guerre froide en s'employant à promouvoir les normes internationalement acceptées en matière de démocratie et de droits de l'homme.

Il va sans dire que je suis fier de participer à ces efforts et que j'attends avec impatience le jour où nous pourrons établir une OSCA ou Organisation pour la sécurité et la coopération en Asie.

**Né à Hiroshima, Takashi Koizumi est titulaire d'une licence en droit de l'Université Shudo d'Hiroshima, ainsi que d'un diplôme d'études postuniversitaires et d'une maîtrise du Magree College de l'Université d'Ulster.**